

LA NATURE A BESOIN DE VOUS

Bulletin d'information de IASEF - Numéro 23 - Mai 2015 Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Forêt

Editorial

Les migrations d'espèces existent depuis toujours : les conditions climatiques dans lesquelles nous vivons ne sont apparues qu'il y a quelque 11.000 ans, avec la fin de la dernière grande époque glaciaire (qui a duré 100.000 ans) et la transformation de la steppe froide en forêt. Cette période a vu se produire un vaste mouvement d'espèces, faune et flore, pour la plupart en provenance du sud.

passé ce mouvement originel, presque toutes les migrations d'espèces sont le fait des hommes, que leur action ait été volontaire ou non. Le lent mouvement initié dès le néolithique s'est progressivement accéléré, avec des séquences que l'on connaît bien désormais. La première remonte à la romanisation de la Gaule, avec la création des premières grandes voies de communication et va durer jusqu'à la fin du moyen-âge. On lui doit quelques bienfaiteurs exotiques, comme le châtaignier, originaire du Moyen-Orient, mais aussi le rat noir... Une accélération importante des introductions commence en 1600, avec les

grandes explorations qui marquent l'arrivée de légumineuses ou d'arbres d'Amérique, comme le robinier, mais aussi d'Asie ou des îles. Le tempo va ensuite aller crescendo, avec de 1800 à 1914, le développement de l'industrie et des moyens de transports rapides, mais aussi des jardins d'acclimatation et de la chasse-loisir, de 1914 à 1945, l'impact considérable des brassages humains liés aux deux guerres mondiales avec toutes leurs conséquences sur les transplantations d'espèces, et pour finir, notre époque, qui se caractérise par de profondes mutations d'usage des espaces, des pratiques agricoles et par la banalisation d'animaux de compagnie d'origine exotique.

Chacune des périodes évoquées cidessus voit le nombre d'espèces allogènes augmenter par rapport à la précédente, alors même qu'elle dure moins longtemps. Les spécialistes utilisent pour décrire ce phénomène un « indice séculaire » qui permet de comparer statistiquement sur un même pas de temps l'évolution des espèces. Le résultat, présenté dans le graphique cidessous, montre l'ampleur du phénomène.

136,2 0,2 0,3 0,6 2,5 de -9200 à - de -3000 à de 0 à 1600 de 1600 à de 1800 à de 1914 à de 1945 à 3000 0 1800 1914 1945 2000 ... suite page 2

Au sommaire

Edito 1-2
Nos actions
depuis le dernier
bulletin3-4-5

Les invasifs des milieux aqua-tiques :

rat musqué	3
Ecrevisse de	1
Louisiane	4
Tortue de	

Floride4

Ragondin -

et d'autres invasifs :

Leiobunum sp. A5-6
L'écureuil gris
d'Amérique7
Le freion
asiatique7-8

et les vers aussi

Bipalium et le "ver marron".....8

site: www.iasef.fr
vous pouvez nous contacter:
contact@iasef.fr

Nos actions depuis le dernier bulletin...

17 janvier

Chantier nature à la mare de Frouville en soutien au CPN de la Vallée du Sausseron (Connaître et protéger la Nature)



5 février

Courrier au Préfet du Val d'Oise proposant la candidature de IASEF pour la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

7 février

Visite de l'île de Champagne où IASEF a proposé de réaliser une réserve pour l'installation des chyroptères, et la pose d'un nichoir pour l'effraye des clochers

7 février

Assemblée générale ordinaire IASEF

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine de personnes qui ont participé avec intérêt aux débats



8 février

Courrier au Président du syndicat Emeraude proposant un nettoyage de la forêt sur la commune de Saint-Prix

Régulièrement

Nettoyages des berges de l'Oise sur L'Isle-Adam du camping des 3 sources à Stors

... suite page 3

...suite de l'édito

e n'est pourtant qu'en 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio que les invasions biologiques ont commencé à entrer dans le débat public international, avec en prolongement l'élaboration de la Convention sur la diversité biologique, signée par la France en 1994, avec pour obligation qu'elle « empêche d'introduire, contrôle ou éradique les espèces exotiques qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces ». Il faudra encore attendre l'an 2000, pour que le ministère en charge de l'environnement fasse engager des études en vue d'élaborer un inventaire des espèces invasives, en retenant la définition suivante : « Une espèce exotique envahissante est une espèce (animale ou végétale) exotique (allochtone, non indigène) dont l'introduction par l'homme (volontaire ou fortuite) sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives ».

Bien peu a été fait, depuis cette date, pour réellement suivre et comprendre de façon systématique et scientifique ce phénomène, et pour le contenir. Les plans de lutte prévus dans le Grenelle de l'environnement sont restés lettre morte, ou presque, de même que le « réseau de surveillance des invasions biologiques » attend encore d'être constitué. Il est impossible actuellement de dresser un tableau

réel de l'état des invasives, des dommages qu'elles apportent et des coûts qu'elles induisent pour la collectivité. Si le Museum d'Histoire Naturelle, par l'intermédiaire de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel, est chargé d'une mission de veille technique et scientifique, il est loin d'apporter des résultats probants : seuls 124 taxons sont recensés à ce iour. Les travaux les plus sérieux sont conduits actuellement par des laboratoires universitaires, et les traitements sont laissés à des initiatives disparates, qu'ils viennent des services de l'Etat, de collectivités territoriales même d'associations, sans coordination et, semble-t-il, sans que I'on sache exactement que faire.

I faut pourtant être prudent en la matière : la présence d'une espèce allochtone n'est pas forcément facteur de nuisance, et la nature peut apporter des réponses inattendues. Il y a quelques années, la caulerpe, une algue tropicale « échappée » d'un aquarium monégasque, était donnée comme la ravageuse de la Méditerranée : en quelques années, elle avait atteint 200 km de côte de part et d'autre de la Principauté, en 2008 elle était présente sur presque le quart des rivages de la mer. Or, en 2015, elle a disparu de 80% des espaces antérieurement contaminés, sans que l'on comprenne pourquoi.

Pascal Thoyer

Sources:

Invasions biologiques et extinctions - 1100 ans d'histoire des vertébrés en France - Michel Pascal, Olivier Lorvelec, Jean-Denis Vigne - Belin 2006

La Grande Invasion: Qui a peur des espèces invasives ? - Jacques Tassin - Odile Jacob - 2014

Les invasions biologiques - Jean-Claude Lefeuvre - Buchet Chastel - 2013



Connaître

La faune invasive

Les invasifs des milieux aquatiques

Ragondin - rat musqué

Originaire d'Amérique du Sud et introduit en France au XIXe siècle pour sa fourrure, le ragondin, Myocastor coypus, envahit les eaux dormantes et leurs rives. Il se distingue du rat musqué par son poids (7 kg environ) et sa queue ronde.

Ce rongeur herbivore, plutôt crépusculaire, n'a aucun prédateur en France. Opportuniste et prolifique, il est présent sur l'ensemble du territoire, sauf en altitude. Il figure au top 10 des espèces exotiques invasives nuisibles d'Europe. Seuls les hivers rigoureux freinent son expansion.

Son habitat est constitué de galeries de 7 m le long des berges. Leur réseau dégrade, fragilise et mine berges, digues et barrages en terre. Sa nourriture est constituée de végétaux, roseaux, écorces d'arbres et cultures de céréales. Il détruit les habitats des

milieux humides. Ainsi, l'avifaune inféodée aux roselières des étangs des trois Sources à L'Isle-Adam a disparu.

Sur le plan sanitaire, il est porteur de nombreuses maladies transmissibles à l'homme, en particulier la leptospirose et la douve du foie. Originaire d'Amérique du Nord et importé aussi pour sa fourure, le rat musqué, à la queue plate, est plus petit (1kg). Il cause les mêmes dégâts et les mêmes menaces que le ragondin.

Quelles solutions?

Leur éradication est désormais impossible. Seule leur régulation locale est possible. Le piégeage est controversé. Leur empoisonnement chimique qui affecte d'autres espèces et les charognards est à proscrire impérativement.

Jacques Lemarquand



Agir

24 février

Paricipation au comité de gestion patrimoniale de la forêt de l'Hautil

1er mars au 2 avril

Recensement des lieux d'écrasement des amphibiens lors des traversées de routes. Comptage journalier. Sauvetage des crapauds, grenouilles migrant vers les mares.

14 mars

Chantier nature à l'Espace de Biodiversité de l'Isle-Adam Pose des scellements des futurs hôtels à insectes



14 mars

Participation aux Rencontres Herpétologiques d'Île-de-France organisées par Natureparif

19 mars

Paricipation au comité de gestion patrimoniale du bois de Morval

24 mars

Participation à la mise en place des protections pour les crapauducs organisée par la SAB (Sauvegarde Asnières-Baillon)

24 mars

Participation au groupe de travail du comité de suivi de la réserve naturelle régionale de Stors pour la signalétique qui sera mise en place dans le courant de l'été

28 mars

Rencontre avec M. Enjalbert, Maire de Saint-Prix en vue d'actions sur sa commune : nettoyage de la forêt, sortie, exposition et conférence "champignons"....

... suite page 4

Agir

28 mars

Chantier nature à la mare de Frouville en soutien au CPN de la



Vallée du Sausseron

29 mars



Reprise des sorties mycologiques

4 avril

11ème Nuit de la chouette Conférence et visites nocturnes en forêt

10 avril

Participation à l'Assemblée Générale Ordinaire du Crédit Mutuel, notre sponsor que nous remercions pour son aide financière

17 avril

Rencontre avec Messieurs Rak et Gauchye, représentants de la Radio Locale "Radio Enghien" en vue d'une coopération.



Ecrevisse rouge de Louisiane

L'écrevisse à pattes blanches indigène, Austropotamobius pallipes, très sensible à la pollution, a pratiquement disparu de nos contrées. Elle est de plus menacée par l'écrevisse rouge de Louisiane, Procambarus clarkii. Cette dernière est facilement identifiable par les picots rouges de ses pinces et de sa carapace longues de 10 cm.

Résistante à la sécheresse, tolérante sur la qualité de l'eau, capable de parcourir plusieurs kilomètres en une nuit, elle est très proliférante (plusieurs tonnes à l'hectare). Introduite dans les années 1970 pour son élevage, elle a colonisé la façade atlantique, puis le pays entier. Le Bois de Boulogne en est ainsi infesté.

Son régime est omnivore : amphibiens, escargots, larves d'insectes, végétaux. Très agressive, en sur-

nombre, elle grouille et trouble l'eau provoquant ainsi une destruction des végétaux et des habitats de la faune infèodée. Elle annihile toute biodiversité. De plus, elle creuse des galeries de 2 mètres de longueur qui dégradent, fragilisent et minent berges et digues. Sur le plan sanitaire, elle est porteuse d'un champignon et de la peste de l'écrevisse, décimant notre écrevisse indigène.

Interdite d'importation et de commercialisation depuis 1983, cette espèce exotique est classée en Europe comme nuisible invasive et y figure au top 10.

Son transport à l'état vivant est interdit en France. Ses prédateurs (poissons-chat, cigognes, hérons, milans) sont impuissants à l'éradiquer.

Jacques Lemarquand



Tortue de Floride

La tortue de Floride, Trachemys scripta, se répartit en fait en 3 sous-espèces. Elle est facilement identifiable à ses tempes jaunes ou rouges.

Dans les années 1970/1980, les jeunes tortues ont été importées massivement (4 millions). Vu leur taille adulte (30 cm, 3kg), elles ont été relâchées dans la nature et se sont acclimatées aux eaux calmes. Depuis, leur vente libre en animalerie est interdite, mais cette réglementation est parfois contournée.

Cette espèce opportuniste s'est très bien adaptée à nos milieux aquatiques aux eaux calmes. On peut en voir de nombreuses se chauffer au soleil sur les rives des étangs du château de la Chasse en forêt de Montmorency ou à L'Isle-Adam, aux étangs de la Petite Plaine ou sur les bords de l'Oise.

Essentiellement aquatique, cette tortue consomme beaucoup de poissons, de batraciens et même de végétaux. Elle est localement une réélle menace vis-à-vis de la biodiversité. Heureusement, elle ne se reproduit pas au nord de la Loire, mais vit 50 ans. Ce n'est pas le cas dans le sud-ouest où elle menace l'existence de

la tortue cistude indigène.

Sur le plan sanitaire, elle est vecteur de salmonelles.

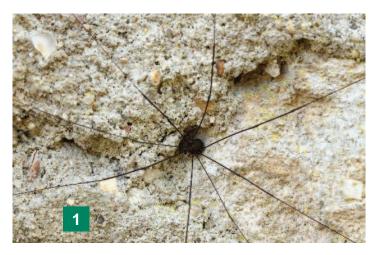


et d'autres invasifs ...

Leiobunum sp. A

(Arachnida, Opiliones)

Les Opilions, appelés aussi Faucheux, font partie des Arachnides, groupe comprenant entre autres les Araignées, les Scorpions et les Acariens. Ils se caractérisent par la présence de 4 paires de pattes, souvent longues, et par un céphalothorax et un abdomen soudés, de sorte que le corps semble formé d'une seule partie ovoïde (chez les Araignées, le corps est formé de 2 parties distinctes). Les opilions ne possèdent qu'une seule paire d'yeux disposée sur une protubérance appelée ocularium.



Jusqu'au début des années 2000, les opilions n'avaient été que peu étudiés en France. Depuis une dizaine d'années, ce groupe a suscité un regain d'intérêt, ce qui a permis la découverte de nouvelles espèces

dans notre pays, espèces connues de pays limitrophes. En France, ce groupe est, en l'état actuel des connaissances, représenté par environ 130 espèces (Delfosse, 2014). En Ile-de-France, une trentaine d'espèces sont recensées.

En octobre 2004, un opilion du genre Leiobunum (caractérisé entre autre par de très longues pattes) mais appartenant à une espèce inconnue est découvert aux Pays-Bas (Wijnhoven et al., 2007). La proximité des localités de découverte avec de grandes zones de commerce maritime laisse supposer l'importation accidentelle sur le continent européen d'une espèce exotique. Mais jusqu'à ce jour, cette hypothèse n'a pas été formellement confirmée et l'espèce n'a toujours pas été identifiée (il pourrait s'agir d'une nouvelle espèce,

non encore décrite). Elle est ainsi, depuis sa découverte, nommée Leiobunum sp. A (« sp.» signifie « non identifiée »).

En 2006, cette espèce est observée pour la première fois en Allemagne. L'année suivante, elle est découverte en Suisse et en Autriche. Le transport accidentel par des activités humaines (transport de marchandises) semble avoir permis l'expansion rapide de cette espèce, car les capacités de dispersion naturelle des opilions sont assez limitées.

Concernant la France, un mâle est photographié dès 2006 à Montcornet dans les Ardennes, mais la photographie ne sera mise en ligne qu'en 2010, constituant ainsi la première mention pour notre pays. En 2009, l'espèce est découverte en Moselle (Noordijk et al., 2010). Depuis ces premières données dans le nord-est de la France, l'espèce a été contactée dans plusieurs régions. Mais jusqu'alors, aucun individu n'avait été observé en région parisienne.

Le 31 octobre 2014, dans le parc municipal de Champagne-sur-Oise (Val-d'Oise), un mâle de Leiobunum sp. A est observé et photographié (photos 1et 2). L'individu se tenait seul sur un vieux mur, mais l'espèce est connue pour former de grands regroupements pouvant rassembler plusieurs centaines d'individus (Wijnhoven, 2011). Cette observation constitue la première mention pour l'Île-de-France, et s'inscrit dans une logique d'expansion de l'espèce vers l'ouest et le sud.

Cet exemple d'opilion invasif n'est pas un cas unique. D'autres espèces ont ainsi fortement étendu leur aire de répartition récemment. Un autre cas

> bien documenté est celui de Dicranopalpus ramosus (Simon, 1909). Cette espèce est facile à reconnaître en raison de la présence d'expansions apophyses) sur le tibia des pédipalpes (photo 4). A l'origine, cette espèce présentait une répartition ouestméditerranéenne (Maroc, Espagne, Portugal, sud de la France). Dans la seconde

Photographies 1 et 2 : Leiobunum sp. A. Cette espèce se reconnaît à sa très grande taille (envergure jusqu'à 18 cm!) et à la couleur vert métallique du corps.



L'expansion rapide vers le Nord de Dicranopalpus ramosus est sans doute due, dans ce cas encore, à des transports accidentels par l'Homme, mais pourrait avoir été favorisée aussi par les changements climatiques récents.

Il ne fait guère des doutes que Leiobunum sp. A va poursuivre son expansion en France. Une observation récente a été faite à l'automne 2014 en Ille-et-Vilaine (http://www.insecte.org/forum/viewtopic.php?t=134479). L'espèce a donc déjà atteint l'ouest du pays, mais son mode de dispersion lié surtout aux activités humaines laisse supposer de grandes lacunes actuelles dans sa distribution. Mais nul doute que, comme dans le cas de Dicranopalpus ramosus, cette espèce sera présente sur tout le terri-

moitié du XXème siècle, cet opilion a connu une forte expansion géographique vers le nord (Noordijk et al., 2007). Ainsi, il est découvert dès 1957 en Angleterre. En 1993, il atteint les Pays-Bas. Puis, en 1994, il est découvert en Belgique et en Irlande. Au début des années 2000, l'espèce est observée pour la première fois en Ecosse (2000) et en Allemagne (2002). Enfin, en 2010, elle est trouvée pour la première fois au Da-

Concernant la France, Dicranopalpus ramosus, d'abord localisé au sud du pays, est désormais présent sur presque tout le territoire. En Ile-de-France, c'est une espèce très commune. En automne, c'est même l'un des opilions les plus faciles à observer, car il se tient souvent sur les murs dans une position caractéristique : les pattes sont tenues presque parallèles de chaque côté (photo 3).

nemark.

toire ou presque dans quelques années. Il est à espérer que cela ne se fasse pas au détriment des espèces autochtones...

Pierre Thillier

Photographies 3 et 4 : Dicranopalpus ramosus (Simon, 1909). Cette espèce est facilement reconnaissable à sa posture typique au repos, les pattes étalées parallèlement sur les côtés (photo 3), et à la présence d'une apophyse (« expansion ») sur chaque pédipalpe (photo 4).

Bibliographie

Delfosse E. (2014) - Addenda et corrigenda du catalogue préliminaire des Opilions de France métropolitaine de 2004 (Arachnida, Opiliones). Le bulletin d'Arthropoda, 47 : 5-26.

Noordijk J., Wijnhoven, H., Cuppen, J.G.M. (2007) - The distribution of the invasive harvestman Dicranopalpus ramosus in the Netherlands (Arachnida: Opiliones). Nederlandse Faunistische Mededelingen, 26: 65-68.

Noordijk J., Weitten L. & Kruithof A. (2010) - Une nouvelle espèce de Leiobunum (Opiliones : Sclerosomatidae) pour la faune de France. Le bulletin d'Arthropoda, 44 : 12-19.

Wijnhoven H., Schönhofer A. & Martens J. (2007) - An unidentified harvestman Leiobunum sp. alarmingly invading Europe (Arachnida: Opiliones). Arachnologische Mitteilungen, 34: 27-38.

Wijnhoven H. (2011). - Notes on the biology of the unidentified invasive harvestman Leiobunum sp. (Arachnida: Opiliones). Arachnologische Mitteilungen, 41: 17-30.

L'écureuil gris d'Amérique du Nord de la borréliose de Lyme. Qual intérêt de vendre en

(scurius carolinensis)

L'écureuil roux d'Europe, scurius vulgaris, est l'écureuil indigène en France. Arboricole, diurne, avec sa belle queue en panache, il est un des animaux fétiches des espaces boisés, forêts, parcs et jardins.

Scurius vulgaris fait l'objet de nombreuses menaces de congénères exotiques concurrents et dominants sur le plan des ressources alimentaires comme des habitats. L'écureuil gris d'Amérique du Nord, scurius carolinensis, importé dans les îles britanniques fin XIXe siècle, l'y a pratiquement éliminé. Importé aussi en Italie aprèsguerre, il étend son territoire. Il est proche de la Savoie, de même que l'écureuil à ventre rouge (d'où vient il ?). Un exemple à ne pas suivre.

Un autre, l'écureuil de Corée au pelage rayé, avec ses 2 variétés d'Amérique du Nord et asiatique, tamia striatus, appelée aussi tamia de Sibérie, envahit actuellement nos forêts, il en existe 10 000 à 15 000 en forêt de Sénart. Il pose par d'ailleurs un problème sanitaire : il est un gros porteur de tiques et, par conséquent, vecteur

L'association SOS écureuil roux, http://grifouniou.free.fr/sosecu2/, basée à Pont-Sainte-Maxence, participe activement à la sauvegarde de l'écureuil roux. Si vous avez connaissance d'animaux et de petits en danger, vous pouvez les contacter.

Vespa velutina est un frelon invasif d'origine asiatique apparu en France vers 2004 dans le sud-ouest, probablement via des poteries importées. Il est le seul frelon introduit accidentellement en Europe.

Les individus acclimatés en France appartiennent à la variété nigrithorax, dont la coloration est à dominante brune. Il est très facile à reconnaître car il est le seul vespidé (frelon ou guêpe) en Europe à posséder une li-

vrée aussi foncée : les adultes possèdent une tête noire à la face jaune orangé, un thorax carrément brun noir velouté et des seqments abdominaux bruns avec une fine bande jaune et le dernier segment orangé. Cette espèce exotique se distingue clairement du Frelon d'Europe, Vespa crabo, seul frelon vivant en France, au

Quel intérêt de vendre en animalerie cet animal agressif qui mord et qui pue ? La commercialisation de l'écureuil du Japon, très semblable à notre écureuil, vient d'être autorisée alors que sa détention est interdite (Quelle cohérence réglementaire!).

Quelles sont les solutions ? L'une est évidente : ces «nac» (nouveaux animaux de compagnie) posent trop de problèmes. Comme pour la tortue de Floride, il est impératif d'interdire l'importation et la vente des ces animaux exotiques en animalerie. L'autre solution : il est grand temps de protéger leurs prédateurs carnassiers naturels, belette et hermine vis-à vis de l'écureuil de Corée nichant en terrier contrairement à notre écureuil des forêts nichant dans les arbres, mais aussi martre et fouine, toujours classées comme nuisibles.

Jacques Lemarquand



Le frelon asiatique

corps taché de roux, de noir et de jaune et à l'abdomen jaune rayé de noir.

Vespa velutina est prédateur d'insectes divers, araignées, mouches, hyménoptères, notamment l'abeille apis mellifera. En vol stationnaire devant la ruche, il se jette violemment sur les butineuses posées ou se déplacant à faible allure devant lui et les tue, stressant la colonie qui n'ose plus sortir. Si dans les pays asia-

> tiques, les abeilles locales arrivent à se défendre et à survivre au frelon asiatique, ce n'est pas le cas en France où le frelon peut détruire la totalité d'une colonie.

> En outre le frelon asiatique peut être dangereux pour l'homme et la destruction des nids nécessite un matériel approprié.



suite page 8

Depuis son introduction en France, l'expansion de Vespa velutina semble avoir été très rapide. Elle a colonisé les 2/3 du territoire métropolitain. Des courriels circulent régulièrement sur le « net » ou dans la presse pour promouvoir des pièges. Mais ces dispositifs doivent être appropriés pour ne piéger que les frelons asiatiques et laisser échapper les autres espèces. En outre ils ne doivent être utilisés qu'en période opportune (Mars avril puis août à octobre) et seulement autour des ruchers. En fait, seuls les apiculteurs effectuent ces piégeages.

Vespa velutina a atteint le Val d'Oise en 2014. En cas de découverte de nids, il faut s'assurer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et impérativement le déclarer en mairie, prévenir les pompiers et, en parallèle, le signaler à l'association AAVO, les Amis des Abeilles du Val d'Oise (lien internet ci-dessous)

Attention, pour la protection des populations, toute destruction de nid devra se faire à la nuit tombée par des personnes qualifiées avec mise en sécurité de la zone.

Jacques Lemarquand

Bibliographie:

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/433589/tab/fiche http://www.insectes.org/le/frelon-asiatique.html http://www.abeilles95.fr

et les vers aussi!

Bipalium et "ver marron"

Sous terre également apparaissent des invasives, des vers venus d'ailleurs... Sept espèces sont apparues récemment en France, qui, toutes, sont des carnivores prédatrices de nos vers de terre et d'autres petits mollusques (lombrics, escargots etc.). Deux sont d'ores et déjà installées dans le Val d'Oise : Bipalium, originaire d'Asie du sud, et une espèce qui ne porte pas encore de nom scientifique et de provenance inconnue, appelée par les spécialistes « marron plate ». Ils appartiennent à l'embranchement des Plathelminthes.

Le Museum d'Histoire Naturelle a mis en place, sous la direction de Jean-Lou Justine, un système faisant appel aux contributions du public pour étudier la progression de ces invasives. Vous pouvez y participer, ou suivre l'évolution de la situation sur le site : http://bit.ly/Plathelminthe.

A noter:

l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature a classé ces vers dans la liste des cent espèces exotiques envahissantes les plus néfastes au niveau mondial, cette liste étant établie en raison de « leur impact désastreux sur la diversité biologique ». Ils sont maintenant chez nous, sous nos pieds...

Pascal Thoyer



Le prochain bulletin vous informera sur l'avifaune invasive.

